

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

SENEQVE

DE LA

CLEMENCE.



Imprimé à Lyon & se vend

A P A R I S,

Au Palais, par la Compagnie des
Libraires associez au Privilege.

M. DC. LXIX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 351

LECTURE 1



SENÈQUE,
DE
LA CLEMENCE.

A NERON CESAR.



'AY entrepris de Chap: 1.
parler de la Cle-
mence, & de vous
en faire le ta-
bleau, afin de vous servir en
quelque sorte de miroir, de
vous représenter à vous-
mesme, & de vous monstret

A

enfin que cette vertu est capable de vous conduire dans le plus grand de tous les plaisirs. Car encore que le plus beau fruit des actions vertueuses soit de les auoir faites, & que hors de la vertu il n'y ait point de recompense qui soit assez digne de la vertu; Toutesfois c'est vn merueilleux auantage d'examiner sa conscience, & de la trouuer toujours nette; En suite il est vtile de ietter les yeux sur cette multitude de seditieux, de mutins, de furieux, qui se resstouiroiēt de la ruine d'autruy, & de leur propre ruine, s'ils pouuoient secouer le joug. Enfin il profitera de se

parler en ces termes; I'ay seul
esté consideré & choisi par-
my tous les hommes pour
tenir sur terre la place des
Dieux; Je suis l'arbitre de la
vie & de la mort des nations,
& il est en ma puissance de
faire leurs conditiōs & leurs
destinées. C'est par ma bou-
che que la Fortune pronon-
ce ce qu'elle veut donner à
chacun des hommes. Les
villes, les nations & les peu-
ples conçoient de la ioye
ou de la douleur, selon les
responces que ie rends; & il
n'y a rien dans l'vniuers qui
soit florissant & pompeux,
si ce n'est par vn effet de
ma volonté & de ma faueur.

Tous ces millions d'espées que la paix que ie donne au monde fait cacher dans le fourreau, esclateront vne autre fois au moindre signal que i'en feray. Il est de mon authorité & de ma puissance de prescrire quelles nations on ruintera, quels peuples on transportera dans d'autres païs, à qui l'on donnera la liberté, ou à qui on l'ostera; quels Rois on mettra dans la seruitude, & à qui l'on donnera des courónes; quelles villes on renuersera, & quelles on bastira de nouveau. Mais parmy ce grand pouuoir de faire toutes choses impunément, nyla cole-

de la Clemence. 5

re, ny l'impetuofité de la ieunesse, ny l'audace, ny l'insolence des hommes, qui a souuent fait perdre la patience aux ames les plus moderées, ny enfin cette gloire detestable mais ordinaire aux grandes puissances, de faire connoistre ce que l'on peut par des craintes & par des terreurs, ne m'ont iamais sollicité d'ordonner d'injustes supplices. Le fer est non seulement caché chez moy, mais il y est, pour ainsi dire, enchainé; & ie suis bon mesnager mesme du sang le plus mesprisable qu'il y ait dans mon Empire. Il n'y a personne qui ne trouue gra-

A iij

ce auprès de moy, quand il n'auroit point d'autre qualité que de porter seulement le nom d'homme. Ma severité est toujours cachée, & ma douceur se montre toujours. Je prens garde à moy de la mesme sorte que si ie devois rendre compte aux loix, que j'ay ramenées des tenebres dans le grand iour. J'ay eu souuent esgard à la ieunesse, & souuent à la vieillesse de quelques-vns. J'ay pardonné quelques-fois à la dignité de l'un, & quelques-fois à la bassesse de l'autre. Toutes les fois que ie n'ay trouué aucun sujet d'vser de compassion, j'ay

pardonné de la mesme sorte
que si c'eust esté à moy mes-
me. Si aujour d'huy les Dieux
immortels me demandoient
compte du genre humain, ie
suis prest de leur en faire le
dénombrement. Vous pou-
uez, Cesar, vous vanter har-
diment, que de toutes les
choses qui ont esté mises
sous vostre protection, &
sous vostre conduite, vous
n'en auez rien osté à la Re-
publique ou par force, ou
en secret. Vous auez sou-
haité d'estre loüé d'integri-
té & d'innocence, qui est
vne louange rare, & que
pas vn Prince n'a iusques
icy encore obtenuë. Certes

8 *Senèque,*

vous ne perdez pas vôstre
peine, & vos desirs n'ont pas
esté inutiles ; Cette bonté
qui vous est si particuliere,
a trouué des estimateurs qui
ne sont ny ingrats ny mali-
cieux. Chacun vous en fait
des remerciemens, & il n'y a
point d'homme qui soit plus
aymé d'un seul homme, que
vous estes aymé de tout le
Peuple Romain, dont vous
ferez tousiours le plus grand
bien. Mais au reste, vous
vous estes imposé. vne gran-
de charge. On ne parle
plus d'Auguste, ny des pre-
mieres années de Tibere, &
l'on ne cherche point hors
de vous l'exemple qu'on

doit imiter. On souhaite que vostre Empire ressemble à l'opinion que vous en avez fait concevoir. Cela seroit bien difficile, si vostre bonté n'estoit naturelle, & qu'elle fust seulement vne qualité empruntée; car on ne peut long-temps se feindre, ny se tenir long-temps sous le masque. Les choses feintes se descourent bien-tost, & reprennent facilement leur nature; mais celles qui sont certaines & veritables, & qui naissent, pour ainsi dire, de la solidité mesme, deuiennent plus grandes & meilleures par le tēps. Le Peuple Romain estoit en

peril, tandis qu'il estoit incertain de quel costé tourneroit vostre naturel illustre. Mais aujourdhuy les esperances & les vœux publics ne sont plus dans l'incertitude, & l'on ne doit plus apprehender que vous - vous mettiez vous-mesme en oubly. Veritablement vne trop grande felicité rend les hommes plus ambitieux & plus avides des bonnes fortunes; & les desirs ne sont iamais si moderez qu'ils puissent s'arrester aux biens qui leur sont desia arrivez. Les grandes choses sont des degrez pour de plus grandes; & ceux qui ont obtenu ce qu'ils n'a-

uoient osé esperer, en con-
gnoient des esperances plus
opiniastres, & beaucoup plus
insatiabtes. Neātmoins tous
Citoyens confessent de leur
propre mouuement, qu'ils
sont heureux & fortunez, &
qu'on ne peut rien adiouster
à leur bon-heur, sinon qu'on
le rende perpetuel. Beau-
coup de choses l'obligent de
faire cette confession que
font ordinairement les hom-
mes le plus tard qu'il leur est
possible, vne tranquillité cer-
taine & abondante en toutes
sortes de biens, leurs droicts
& leurs priuileges à couuert
des iniures & des outrages.
Ils ont deuant leurs yeux

vne belle forme de Republique, à qui il ne manque rien pour iouir d'une liberté entière, si ce n'est qu'il n'est pas permis de mourir quand on en a la volôté. Mais ce que l'on admire sur toutes choses, c'est que les plus grands & les plus petits se ressentent esgalement des effets de vostre clemence. Pour ce qui concerne les autres biens, chacun selon sa fortune en reçoit quelque portion, & en attend de plus grands, ou de plus petits; mais tout le monde esgalement espere les mesmes graces de vostre clemence; & il n'y en a point de si assuré

par son innocence, qui ne soit bien aise de voir vne clemence toujours preste à pardonner les fautes des hommes.

Je sçay que quelques-vns Chap.
II. s'imaginent que la clemence est comme l'appuy des meschans, parce qu'elle ne peut estre employée qu'en faueur des criminels, & que cette seule vertu n'a point de place, ny de rang, où l'on ne trouue que de l'innocence. Premièrement, comme la medecine n'est vtile qu'aux malades, & qu'elle est pourrant en veneration parmy ceux qui se portent bien, Ainsi, encore

qu'il n'y ait que les coupables qui implorent la clemence, toutesfois les innocens ne laissent pas de la reuerer. D'ailleurs, les innocens mesmes ont souuent besoin de la clemence, parce que la fortune, & ce qui arriue par hazard, tient quelquesfois lieu de crime. Enfin la clemence ne vient pas seulement au secours de l'innocence, mais encore de la vertu, parce que selon la difference & la condition des temps, il y a des choses louables qu'on pourroit toutesfois punir. Outre cela, la plus grande partie des hommes peut reuenir facilement.

à la premiere innocence, par la clemence & par la douceur. Toutesfois il faut prendre garde à ne pas faire grace indifferemment à tout le monde; car lors qu'il n'y a plus de difference entre les bons & les meschans, on en void naistre la confusion, & vne infinité de malheurs. C'est pourquoy il est necessaire de se seruir d'un iugement qui sçache discerner les maux incurables d'avecque ceux que l'on peut guerir. Il ne faut pas que la clemence soit trop liberale, ny trop auare, car c'est vne aussi grande cruauté de pardonner à tout le monde, que

16 *Senèque,*
de ne pardonner à per-
sonne. On doit donc garder en
cela quelque sorte de mesu-
re; mais parce que ce tempe-
rément est difficile à trou-
ver, au moins si l'on ne peut
si bien faire qu'il n'y ait quel-
que chose qui abonde, qu'on
fasse toujours pancher l'ex-
cez du costé de l'humanité.
Mais nous parlerons de cela
en son lieu.

Chap.
III

Maintenant nous diuise-
rons ce discours en trois par-
ties. La première servira
comme de Preface à ce dis-
cours. Nous ferons voir dans
la seconde, quelle est la na-
ture & la condition de la
clemence; Car comme il y

a quelques vices qui imitent les vertus, on ne les discernera pas aisément, si l'on ne donne les marques par lesquelles on peut les connoistre. Nous considererōs dans la troisieme partie, comment on conduira l'esprit à la clemence, comment il se confirmera dans cette vertu, & comment par l'exercice il s'en pourra faire vn bien qui luy sera propre & particulier. Il faut tenir pour assuré, qu'il n'y a point de vertu qui conuienne mieux à l'homme, puis qu'il n'y en a point de plus humaine. Il faut en demeurer d'accord, non seulement entre nous,

qui voulons faire croire que l'homme est vn animal socia- ble, & né pour le bien com- mun, mais encore entre ceux qui veulent que l'hom- me soit né pour le plaisir & pour les delices, & qui rap- portent à leur vtilité particu- liere toutes leurs paroles & leurs actiōs. Car s'il cherche seulement la tranquillité & le repos, il a trouué vne vertu conuenable à son humeur, vne vertu qui ayme la paix, & qui arreste les mains que la colere voudroit transpor- ter. Mais il n'y a personne à qui cette vertu soit plus con- uenable qu'aux Rois & aux Princes; & les vertus sont

d'autant plus glorieuses aux Grands, que leur puissance est plus vtile & plus salutaire à leurs subjets. Car il n'appartient qu'à la peste de n'estre puissante que pour nuire. Enfin la grandeur d'un Prince est stable, & bien asseurée, quand tous ses peuples reconnoissent que si elle est au dessus d'eux, elle est neantmoins pour eux; quand ils connoissent par experience, que tous ses soins ne regardent que le salut du particulier; quand ils ne prennent point la fuite aussi-tost qu'il sort de son Palais, comme si c'estoit quelque beste furieuse qui

fortift de fa taniere; Quand ils se presentent deuant luy à l'enuy les vns des autres, comme deuant vn Astre dont les regards sont fauorables; quand ils sont prests de s'exposer pour luy aux espées, & aux embusches des traistres, & de luy faire vn chemin de leurs corps, s'il faut le sauuer par le sang & par le carnage. Ils le gardent de nuict tandis qu'il prend son repos; Ils sont en foule à ses costez pour le conseruer & pour le defendre, ils se presentent à tous les dangers qui le pourroient venir attaquer. Et certes ce n'est pas sans raison que les

Peuples & les Villes ayment & defendent leurs Rois d'un commun consentement, & qu'ils exposeroient leurs biens & leurs corps par tout où le salut du Prince les appellera. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit s'abandonner, & montrer de la folie, que tant d'hommes prennent les armes pour la defence d'un seul homme, & de rachepter par tant de sang & par tant de morts, vne seule vie bien souuent infirme & accablée de vieillesse. Tout le corps obeit à l'ame, & emprunte d'elle seulement & ses graces & ses beautez ; bien

qu'elle ne se monstre point, & que l'on soit incertain en quel endroit elle reside, toutesfois les pieds, les mains & les yeux ne trauaillent que pour son seruice, & que par ses ordres. Cette peau la couvre & la cache, mais nous ne nous reposons & nous ne marchons que par le commandement qu'elle nous en dōne. Si l'ame est vn maistre auare, & qui ayme le gain, nous-nous abandonnons à la mer pour courir apres les richesses : si elle est ambitieuse de gloire, nous mettrons la main dans le feu, & nous-nous ietterons dans vn gouffre. Ainsi tous ces peu-

ples qui font à l'entour d'un seul homme, se gouvernent par sa volonté qui prend la loy de la raison; & s'ils n'estoient appuyez par la prudence d'un seul, ils succomberoient sous leurs propres forces.

Ils ayment donc leur propre salut, lors que pour un homme seul ils font de si grandes armées, lors qu'ils veulent auoir la pointe dans les batailles, & qu'ils s'exposent aux blessures pour defendre les enseignes de leur General. Car il est le lien par qui la Republique s'entretient. C'est par luy que respirent tant de mil- Chap.
I V.

liers d'hommes , qui ne seroient pour eux qu'une charge , & un burin pour l'ennemy , si cette ame de l'Empire leur étoit ostée. La perte de cette précieuse personne seroit la perte de la tranquillité de Rome , & entraîneroit avec elle la ruine d'un si grand Peuple. Mais ce Peuple sera aussi long-temps hors de ces dangers , qu'il sçaura endurer le frein. S'il arriuoit qu'il le rompist , ou qu'il ne pût souffrir qu'on le remist en sa bouche s'il en estoit vne fois tombé , l'uniõ de l'Empire se dissoudroit , il s'en feroit plusieurs parties épouventables & sanglantes ,
& la

& la fin de l'obeïſſancẽ ſeroit la fin de la domination. C'eſt pourquoy il ne ſe faut pas eſtonner ſi l'on ayme les Rois & les Princes, & tous ceux qui ont la conduite des Eſtats de quelque nom qu'on les appelle, avec des tendreſſes plus grandes qu'on n'aime ſes amis & ſes parens. Car ſi le public eſt plus conſiderable que le particulier, à tous les hommes de bon ſens, il ſ'enſuit auſſi de là qu'on doit plus aimer le Prince de qui la Republique dépend, & ſur qui elle ſe repoſe. Autrefois Ceſar ſ'eſtoit de telle ſorte chargé, & pour

ainsi dire, reuestu de la Re-
publique, qu'on ne pouuoit
les separer qu'on ne ruinaſt
l'vn & l'autre ; car comme
l'vn auoit beſoin de forces,
l'autre auoit beſoin d'vn
chef.

Chap.
V.

Il ſemble que ie me ſois
trop eſloigné de mon deſ-
ſein, encore que cette ma-
tiere me plaiſe, & qu'elle
vous regarde entierement.
Car ſi, comme tout le mon-
de le reconnoiſt, vous eſtes
l'ame de la Republique, &
qu'elle ſoit voſtre corps ;
Vous iugez bien, comme ie
croy, combien la clemence
vous eſt neceſſaire ; car c'eſt
à vous que vous pardon-

nez, lors qu'il semble que vous pardonniez à vn autre. Il faut donc quelquesfois espargner de mauuais Citoyens, comme on fait les membres debiles & languissans; & si quelquesfois il est necessaire de tirer du sang, il faut prendre garde de ne pas plus ouuir la veine que le demande la necessité. Ainsi la clemence, comme ie le viens de dire, est naturelle à tous les hommes, mais elle est glorieuse & bien-fecante, principalement à ceux qui ont en main la puissance, parce qu'elle trouue aupres d'eux plus de monde à conferuer, & qu'elle se fait d'au-

tant mieux paroistre qu'elle s'exerce sur vne matiere plus ample. En effet, la cruauté des hommes priuez ne fait pas les grands desordres, mais la furie des Princes est vne guerre. Bien qu'il se trouue entre les vertus vne parfaite vnion, & qu'il n'y en ait point entr'elles qui soit meilleure & plus honorable que l'autre, il y en a toutesfois qui conuiennent mieux à de certaines personnes. La magnanimité est bien-seante à toute sorte de monde, & mesme à ces miserables qui ne voyent rien au dessous d'eux. Car se peut-on rien figurer de plus

grand & de plus fort que de faire resistance à la mauuaise fortune ? Elle a neantmoins vn champ plus ample parmy les prosperitez, & elle est plus remarquable sur vn tribunal que sur le paué. En quelque maison que puisse entrer la clemence, elle y portera le bonheur & la tranquillité avec elle. Mais d'autant qu'elle est plus rare dans les Palais des Potentats, elle y est aussi plus admirable. Car y a-t'il rien de plus admirable que de voir vn Prince dont la colere ne trouue point de resistance, dont les arrests les plus cruels sont approu-

uez par ceux-là mesmes qui en perissent, à qui personne ne fera iamais rendre compte, & n'oseroit demander pardon. Y a-t'il rien, dis-je, de plus merueilleux que de le voir luy-mesme s'enchaîner par ses propres mains, que de luy voir employer sa puissance à vn usage salutaire, & se dire enfin à soy-mesme, Il n'y a personne qui ne puisse tuer vn homme contre les loix, mais il n'y a que moy qui le puisse conseruer malgré les loix. Il faut auoir le courage grand pour bien vser d'vne grande fortune, & si l'on ne s'esleue aussi

haut qu'elle, & qu'on ne monte encore plus haut, on l'abaisse plus bas que la terre. C'est le propre des grandes ames d'estre tranquilles & moderées, & de mespriser tousiours les iniures & les offences; Et il n'appartient qu'aux femmes de se transporter & d'estre furieuses dans leur colere. C'est l'ordinaire des bestes, non pas toutesfois des plus nobles, de poursuiure & de mordre ceux qui se sont iettez par terre. Les elephans & les lions passent sur ceux qu'ils ont renuersez. Enfin les bestes les moins nobles, sont les plus redoutables &

les plus opiniâtres. La colere inhumaine & inexorable n'est point conuenable à vn Roy, car il ne semble pas estre beaucoup au dessus de celuy avec lequel il s'esgale en se mettant en colere. Mais s'il donne la vie, & s'il rend l'honneur à ceux qui sont en peril, & qui meritoient de perir, il se gouerne en souuerain, & fait ce que personne ne peut faire, s'il n'a entre ses mains l'authorité & la puissance. On peut ôster la vie à ceux qui sont plus grands que soy, & l'on ne la donne iamais qu'à vn inferieur. Le salut & la conseruation d'autruy est

l'ouurage d'une excellente & illustre fortune, qu'on ne reuere iamais dauantage, que quand il luy arriue de faire les mesmes choses que les Dieux, par le benefice desquels, & les bons & les meschans voyent la lumiere. Ainsi vn Prince se reuestant de l'esprit des Dieux, verra fauorablement quelques-vns de ses subjets, parce qu'ils sont vtiles, & gens de bien; il en laissera d'autres comme pour seruir de nombre; il sera bien aise d'en voir quelques-vns, & souffrira que les autres vivent.

Considerez cette grande Chap.
VI.

Ville où il y a tant de peuple , qu'on ne peut passer sans se heurter dans les rues les plus spacieuses , & les plus larges , où l'on cherche de nouveaux chemins pour aller en mesme temps à trois differents theatres , où l'on consume tous les bleds qu'on sème par toute la terre ; En quel horrible desert , en quelle affreuse solitude conuertirez - vous cette Ville , si l'on n'y laisse que ceux qu'un Iuge rigoureux & seuer declare- roit innocens , & renuoyeroit absous ? Quel Iuge n'est pas coupable luy - mesme contre les loix & les ordon-

nances dont il fait punir les infracteurs ? & quel est l'accusateur qui soit exempt de faute & de crime ? Cependant il n'y a personne qui ait plus de peine à pardonner que ceux qui ont esté obligez de demander souuent pardon. Nous auons tous fait des fautes, les vns en ont fait de plus grandes, les autres de moindres, les vns de dessein formé, les autres par hazard, ou s'estans laissez persuader par la meschanceté d'autruy. Quelques-vns n'ont pas eu la force de demeurer fermes dans les bons conseils, & ont perdu leur innocence contre leur volonté &

mal-gré eux. Nous n'auons pas seulement fait des fautes, mais nous en auons commis iufqu'à la fin de nostre vie ; & s'il s'en est trouué quelques-vns qui ayent si bien purgé leur ame , que rien ne la puiſſe plus tromper, ny troubler ſa tranquillité, il eſt neantmoins arriué à cette louïable innocence, de commettre beaucoup de fautes.

Chap.
VII.

Mais puiſque i'ay fait mention des Dieux, ie pourray ſans doute iuſtement en propoſer l'exemple aux Princes, afin qu'ils ſe forment ſur ce modèle, & qu'ils ayent pour leurs ſujets

cette mesme facilité qu'ils voudroient que les Dieux eussent pour eux. Seroit-il à desirer que les Dieux fussent cruels & inexorables aux fautes des hommes? Seroit-il à desirer qu'ils se declarassent nos ennemis iusqu'à nous perdre entierement? Quels Princes ne seroient pas en danger d'estre tous les iours frappez du tonnerre? Que si les Dieux fauorables ne punissent pas les fautes des Grands aussi-tost qu'ils les ont commises, n'est-il pas iuste que l'homme qui est ordonné pour commander à l'homme, exerce son em-

pire avec de la moderation
& de la douceur ? Qu'il se
remette deuant les yeux, si
le iour n'est pas plus beau
quand le ciel est pur & se-
rain, que quand il est trou-
blé de nuages, & que le
tonnerre esclate de tous co-
stez ? La face d'une domi-
nation tranquille & mode-
rée, est la mesme que celle
du ciel quand il est serain
& reluisant. Vn regne cruel
est remply de confusion &
de troubles, on y tremble
perpetuellement ; le moin-
dre bruit qu'on y fait en-
tendre, y met tout le mon-
de en peine ; & celuy-là qui
l'excite, & qui y trouble tou-

tes choses, a part luy-mesme à la crainte qu'il fait ressentir aux autres. On excuse plustost les hommes priuez quand ils s'obstinēt à se venger, car ils peuuent auoir esté offencez, & leur ressentiment procede de l'iniure qu'ils ont receuë. Outre cela, ils apprehendent qu'on ne les mesprise, & il leur semble que s'ils ne rendent pas la pareille à ceux qui les ont outragez, on attribuëra leur indifference plustost à leur foiblesse & à leur lascheté, qu'à leur clemence & à leur moderation. Mais ce luy qui tient dans ses mains la puissance de se venger,

& qui ne se venge pas, bien qu'il en ait le pouuoir, est véritablement loué de clemence & de douceur, & l'on feroit vne iniustice si on luy refusoit cette louange. Il est plus libre & plus permis aux personnes basses de susciter des procez, de faire des querelles, & d'obeir à leurs passions; les coups qui se donnent entre pareils sont legers; mais il n'est pas de la majesté des Rois de crier bien haut, & d'estre immoderé dans ses paroles.

Chap.
VIII.

Vous croirez peut-estre que ce soit faire vne iniure aux Rois, que de leur oster

de la Clemence. 41

la liberté de parler, que se
conseruent leurs moindres
subjets. C'est là, me direz-
vous, vne seruitude, & non
pas vne puissance. Au con-
traire, vous esprouuez que
c'est pour nous, & non pas
pour vous vne seruitude.
Ceux qui se peuuent cacher
parmy la foule, qu'ils ne sur-
passent ny par le merite, ny
par la naissance, dont les ver-
tus doiuent s'exercer long-
temps auant que de se faire
connoistre, & dont les vi-
ces se peuuent facilement
cacher, sont d'une condi-
tion bien differente de la
vostre. Vos actions & vos
paroles passent bien tost de

bouche en bouche, & sont aisément connus. C'est pourquoy il n'y a personne qui doive prendre garde de plus près à sa reputation, que ceux qui ne la peuvent auoir que grande, de quelque nature qu'elle puisse estre. Combien y a-t'il de choses qui ne vous sont pas permises, & qui nous sont pourtant permises par vos bienfaits & par vos faueurs? Je puis marcher sans apprehension en quelque endroit qu'il me plaira de la Ville, bien que ie ne sois suiuy de personne, qu'il n'y ait point d'armes chez moy, que ie n'en aye

point avecque moy. Mais
parmy vostre plus grand re-
pos, & dans la paix que vous
nous avez donnée, vous a-
vez tousiours besoin de voir
des armes à l'entour de vous.
Vous ne pouuez vous esloi-
gner de vostre fortune, elle
vous environne de tous co-
stez, & en quelque lieu que
vous descendiez, elle vous
suit avec sa pompe, & avec
son grand appareil. Mais ie
descouure vne autre serui-
tude que vostre grandeur ne
peut éuiter, c'est que vous
ne pouuez vous abaisser, &
deuenir moindre que vous
estes. Toutesfois cette ef-
clatante nécessité vous est

cōmune avecque les Dieux, car ils sont, pour ainsi dire, assujettis dans le ciel, & il ne leur est pas plus permis de s'abaisser & de descendre. Enfin vous estes attaché à ce haut degré où nous vous voyons. Peu de personnes remarquent si nous sommes dans l'agitation ou dans le repos, il nous est permis de sortir, de nous retirer, & de changer de contenance, sans que le public y prenne garde, mais il vous est aussi impossible de vous cacher qu'à l'Astre qui donne le iour. Il y a à l'entour de vous vne infinité de clairtez, les yeux de

tout le monde sont tournez
de vostre costé. Quand vous
pensez seulement sortir de
vostre Palais, vous-vous le-
uez comme le Soleil; & vous
ne pouuez parler, que vos
paroles ne soient recueillies
de toutes les nations de la
terre. Vous ne pouuez vous
mettre en colere, que vous
ne fassiez trembler tout le
monde; vous ne pouuez ren-
uerfer personne, que tout ce
qui est à l'entour ne s'esmeu-
ue & ne s'esbranle. Com-
me les foudres ne tombent
point, que quelqu'un ne
s'en ressent, & que tout
le monde ne craigne; ainsi
les punitions qu'ordonnent

les Rois portent plus auant
l'espouuente que le mal &
le danger ; car en vn Prin-
ce qui peut toutes choses,
on considere tousiours plû-
tost ce qu'il peut faire, que
ce qu'il a fait. Dauantage,
lors que les hommes pri-
uez ont receu quelques in-
iures, la patience qu'ils ont
monstrée en les receuant,
en attire sur eux de nou-
uelles ; Au contraire, les
Rois ne peuuent mieux s'af-
feurer que par la clemence
& par la douceur. Car les
punitions trop frequentes
ne peuuent estouffer la hai-
ne que de bien peu de per-
sonnes, & irritent tout le

monde. Il faut que la volonté de faire mal luy manque plustost que les occasions de nuire. Autrement, comme les arbres qu'on a coupez iettent plus de branches & plus de rameaux, & que beaucoup de plantes deuiennent plus fortes & plus espaiſſes à mesure que l'on les taille ; ainsi la cruauté des Rois augmente le nombre de leurs ennemis en pensant les exterminer. En effet, les peres, les enfans, les parens & les amis de ceux qu'ils ont fait mourir, sont autant d'ennemis nouveaux qui prennent la place du mort ; Et pour

vous faire connoistre combien cela est veritable, ie vous produiray vn exemple que ie tireray de vostre maison.

Chap.
IX.

Auguste fut Prince doux & clement, si on veut le considerer depuis le temps qu'il commença à regner tout seul. Veritablement, à l'âge que vous auez, c'est à dire, ayant passé dix-huict ans lors qu'il auoit des compagnons dans le gouvernement de la Republique, il auoit desia poignardé quelques vns de ses amis, il auoit desia dressé des embusches à M. Antoine Consul, il auoit desia fauorisé les proscriptions & les iniustices;

injustices; mais lors qu'il eut
passé l'âge de quarante ans,
& comme il estoit dans la
Gaulle, on l'aduertit que L.
Cinna, homme au reste de
peu de sens, luy auoit dressé
des embusches; On luy dit
le lieu & le temps, & com-
ment il deuoit estre attaqué,
& celuy qui luy donna ces
aduis estoit l'vn des conju-
rez. Auguste resolut aussitost
de s'en venger, il fit as-
sembler ses amis pour leur
demander conseil; il passa
la nuict dans des inquietu-
des extrêmes, en se repre-
sontant qu'il falloit condam-
ner vn ieune hōme de gran-
de maison, qui estoit nepueu

de Pompée, & à qui l'on ne pouuoit reprocher que cette faute. Il n'auoit pas alors le courage de condamner seulement vn homme à la mort, bien qu'autrefois en soupant il eust dicté à M. Antoine l'arrest des Proscriptions. Il ne pouuoit s'empescher de ietter de grands sùpirs, tantost il disoit vne chose, & tantost il en disoit vne autre qui estoit cōtraire à la premiere. Quoy donc, disoit-il, souffriray-ie que mon assassin se promene librement, & sans crainte, tandis que ie suis en inquiétude & en peine? Quoy donc, ne me vengera-y-ie point d'vn homme

de la Clemence. 57

qui veut me faire perdre la vie, ou plutôt qui veut m'im-moler, moy qui ay estably la paix sur la mer & sur la terre; moy que tant de guerres ciuiles ont tousiours attacké en vain, & qui suis tousiours sorty sans peril de tant de combats & de batailles? En effet, on auoit resolu de l'attaquer durant qu'il feroit vn sacrifice. Enfin, apres auoir demeuré quelque tēps sans parler, il tesmoignoit par vne voix plus forte & plus esleuée, qu'il estoit plus en colere cōtre luy mesme que contre Cinna. Pourquoy vis-tu encore, ce disoit-il à soy-mesme, puis qu'il est de l'in-

terest de tant de monde que tu perisses ? Quand sera-ce que finiront tant de supplices, & qu'on cessera de verser du sang ? C'est ma teste seulement qui est en butte à tant de ieune noblesse, & c'est contre moy seulement que l'on tire tant de poignards. Ma vie est-elle si considerable, & me doit-elle estre si precieuse, que pour m'empescher de perir, tant de monde doiue perir ? Enfin Liuia sa femme l'interrompit, & luy parla en ces termes; Voudriez-vous bien escouter le conseil que vous donneroit vne femme ? Faites ce que les Medecins ont

accoustumé de faire lors que les remedes ordinaires ne produisent point d'effet, ils se seruent des contraires, & bien souuent ils reüssissent. Jusqu'icy vous n'avez rien auancé par la seuerité & par la douceur; Lepidus a suiuy Saluidienus, Murena Lepidus, Cepio Murena, Egnatius Cepio, pour ne point parler des autres qui s'estonnent, & qui sont honteux d'auoir osé entreprendre vne si grande action. Essayez le remede de la clemence. Pardonnez à L. Sylla, il est decouuert, il n'est plus en estat de vous nuire, mais il peut beaucoup contribuer à vo-

stre gloire. Auguste fut bien aise d'auoir trouué vn si sage conseiller, il en remercia sa femme, il contremanda ses amis qu'il auoit appellez à son Conseil, il fit venir Cinna dans sa chambre, il en fit fortir tout le monde, & apres luy auoir fait donner vne chaise, & l'auoir fait asseoir aupres de luy, le te demande premierement, luy dit-il, que tu ne m'interrompes point dans les choses que ie te diray, & que tu ne fasses point d'exclamations qui puissent troubler mon discours. Ie te donneray en suite le temps & la liberté de parler. Cinna, continua t'il, bien que ie

t'eusse trouvé dans l'armée de nos ennemis, & que ie sceusse bien que tu n'estois pas deuenu mon ennemy, mais que tu estois né avec la haine que tu me portes, neantmoins ie ne laissay pas de te sauuer, & ie te rendis tous tes biens. Tu es auourd'huy si heureux, tu possedes tant de richesses, qu'encores que tu ayes esté vaincu, les victorieux te portent de l'en-
nie. Je t'ay donné le Sacer-
doce que tu m'auois deman-
dé, & t'ay preferé à beau-
coup d'autres, dont les peres
auoient porté sous moy les
armes. Cependant, apres t'a-
uoir comblé de biens, apres

auoir, ce me semble, mérité
ton affection, tu as fait des-
sein de m'assassiner. Lors
que Cinna se fut escrié à
ce discours, que son esprit
estoit bien estoigné d'une
action si furieuse. Cinna, luy
dit Cesar, tu ne me tiens pas
ta parole, nous estions de-
meurez d'accord que tu ne
m'interromprois point, Oüy,
tu as fait dessein de m'assassi-
ner; & en mesme temps il
luy dit le lieu, les conjurez,
le iour, l'ordre qu'on deuoit
tenir dans cette conspiratiõ,
& à qui l'on auoit donné la
charge de donner le premier
coup. Et lors qu'il vid qu'il
auoit les yeux baïllez enter-

re, & qu'il estoit forcé de se taire plustost par sa conscience, que par la promesse qu'il en auoit faite; Quel est ton but, luy dit il, dans la resolution que tu as prise? Est-ce que tu veux te rendre le Maistre & le Prince du Peuple Romain? Certes la Republique est bien malheureuse, si ie suis le seul obstacle qui peut t'empescher de paruenir à la domination & à la puissance. Tu ne peux defendre ta maison, & nagueres la faueur d'vn homme qui auoit esté ton esclave, l'a emporté par dessus toy dans vne cause particuliere. Ne trouues-tu rien de

plus facile que d'attenter
contre César? ie te le cede,
Cinna, s'il n'y a que moy
dans le monde qui s'oppose
à tes esperances. Mais t'ima-
gines-tu que Paulus, que Fa-
bius Maximus, que les Cas-
siens, que les Seruiliens te
puissent souffrir, & qu'un si
grand nombre de nobles qui
portent des noms si illustres,
& qui sont honnorez par les
statuës qu'on a dressées à leurs
Ancêtres, puissent souffrir
ta domination? Mais pour ne
pas redire tout son discours,
qui contiendroit presque
tout ce liure, car il est con-
stant qu'il luy parla plus de
deux heures, pour le faire

souffrir plus long-temps, ne
voulant luy imposer que ces-
te peine. Cinqs, luy dit-il, je
te donne vte autre fois la
vie, je te la donnay premie-
rement comme à vn enue-
my, je te la donne mainte-
nant comme à vn traistre, &
à vn parricide. Viuons de for-
mais en amitié, & disputons
à qui sera voir si i'ay don-
né la vie de meilleure volon-
té que tu ne me la deuras à
l'aduenir. Apres cela, il luy
donna de son p'opre mou-
uement le Consulat, & se
plaignit de ce qu'il n'auoit
pas osé le demander. Il n'eut
iamais un meilleur, ny vn
plus foyele amy, il fut l'heri-

tier de tous ses biens, & depuis il ne se fit aucune entreprise contre Auguste.

Chap.
X.

Ainsi vostre Bisaycul donna la vie aux vaincus, & s'il ne leur eust pas donné la vie, à quels Peuples eust-il commandé? Il tira de l'armée de ses ennemis Saluste, les Locceiens, les Duilliens, & tous les soldats de la première compagnie de ses gardes. Quant aux Domitiens, aux Messales, aux Asiniens, aux Cicerons, & à tout ce qu'il y auoit d'honnestes gens dans la Ville, il les auoit gaignez par sa douceur & par sa clemence. Combien de temps empescha t'il que Les

pidus ne mourust? Il le souffrit long-temps avec les marques & les ornemens de Prince; il ne voulut point recevoir la dignité de grand Pontife qu'apres la mort de Iulpidus; & ayma mieux que cette charge fust en luy vn honneur, qu'vn burin & vne despoñille. Cette clemence fut cause de son salut & de son repos; Elle luy fit acquiescer la faueur & la bienveillance de tout le monde, bien qu'il se fust emparé de la Roi publique avant que de l'auoir subjuguée. Elle luy donna encore auourd'huy vne reputation & vne gloire, que les Princes & les Poëtes

ne peuvent qu'à peine ob-
server durant qu'ils sont in-
certaines. Nous croyons
qu'Auguste est Dieu, mais
ce n'est pas par le comman-
dement qui nous oblige de
le croire. Nous confessons
qu'Auguste fut un bon Prin-
ce, & que le nom de Pere de
la Patrie luy convient avec-
quod iusticia; & nous n'avons
point de raisons plus fortes
de faire cette confession, si-
non qu'il n'a jamais puny les
injures, qui sont indubita-
ment plus insupportables aux
Princes que les pertes les
plus sensibles; Qu'il s'est tou-
jours moqué des mesdisan-
tes que l'on faisoit contre

luy; qu'il sembloit se punir luy-mesme lors qu'il faisoit punir les autres; que de tous ceux qui auoient esté condamnez à cause de l'adultere de sa fille, il n'en fit mourir pas vn; & qu'au contraire, apres les auoir releguez, il leur donna des fauue-gardes pour vne plus grande assurance. C'est veritablement pardonner, non seulement de donner la vie, mais encore de l'assouir, quoy que vous scachiez bien que plusieurs se mettent en colere pour vous, & qu'ils voudroient vous gratifier par le sang d'autruy.

Ainsi viuoit Auguste lors

qu'il estoit desia vieux, ou qu'il approchoit de la vieillesse. Il estoit ardent, & s'enflammoit par la colere quand il estoit encore ieune; enfin il fit beaucoup de choses sur quoy il ne tournoit les yeux qu'avecque regret. Mais personne n'oseroit faire comparaison de la clemence d'Auguste avecque la vostre, bien qu'on voulust opposer à vos ieunes ans sa prudence & sage vieillesse. Qu'il ait esté clement & moderé, mais au moins ce fut seulement apres auoir fait rougir la mer du sang du Peuple Rom. mais au moins ce fut seulement apres auoir perdu en Sicile &

de la Clemence. 67

ses vaisseaux, & ceux des autres ; mais au moins ce fut seulement apres auoir immolé tant de victimes humaines sur les autels de Peruse, & apres vne infinité de proscriptions. Pour moy, ie n'appelle pas clemence, la cruauté qui s'est lassée, & qui s'est assouuie de sang. La véritable clemence est celle dont vous faites profession. Elle qui ne commence point par le repentir de la cruauté, elle ne s'est iamais fouillée par de mauuaises actions, & n'a iamais respandu le sang de vos Citoyens. La véritable moderation dans le haut degré de puissance où nous

vous voyés élevé, & l'amour que l'on porte au genre humain, consiste non pas à se laisser emporter par les convoitises, non pas à entreprendre quelque chose de reme- saire, non pas à exercer son pouvoir sur les Citoyés; tout autant que l'on le peut, apres s'estre laissé corrompre par les exéples des autres Prin- ces, mais plustost à émousser la pointe de sa puissance & de son Empire. Vous avez sauvé la Ville sans l'avoir en- sanglantée; & comme vous- vous en estes legitimement glorifié, vous n'avez pas répandu par toute la terre une seule goutte de sang hu-

main ; & cette moderation est d'autant plus grande & plus merueilleuse, qu'il n'y a jamais eu de Prince qui ait eu plustost en main l'authorité & la puissance de se servir de l'espée. Ainsi la clemence ne rend pas seulement les hommes plus illustres & plus glorieux, mais elle les rend plus assurez. Elle est l'ornement des Empires, & en mesme temps leur salut ; lors que les Rois font desia vieux, & qu'ils vont laisser la Couronne à leurs enfans & à leur posterité ; mais la puissance des Tyrans est toujours odieuse & detestable, & n'est jamais de

longue durée. Quelle différence mettez-vous entre vn Tyran & vn Roy? car si l'on s'atteste aux apparences, la licence de l'vn & de l'autre est esgale. C'est que les Tyrans sont cruels, parce qu'ils font leurs delices de la cruauté, & que les Rois ne l'exercent que quand ils y sont contraints par la nécessité & par la raison.

Chap.
XII.

Mais les Rois ne font-ils pas aussi mourir des hōmes? Je l'auouë, mais ce n'est que quand l'vtilité publique demande la mort de quelques-uns. Au contraire, les Tyrans ne consultent que la cruauté qui les possède. Enfin le Ty-

ran differe du Roy, non pas de nom, mais seulement par les actions. En effet, Denis l'aîné peut estre à bon droit, & avecque raison, preferé à beaucoup de Rois. Et qui pourroit empescher que L. Sylla ne fust appellé Tyran, luy qui ne mit fin à ses massacres que quand il n'est plus d'ennemis? Bien qu'il se despoille de la Dictature, & qu'il reprenne son habit de paix, neantmoins y a-t'il quelqu'un qui ait beu le sang humain avecque plus d'auidité que ce Romain furieux, qui fit couper la gorge à sept mille Citoyens Romains à lors qu'estant assis dans le

temple de Bellone, il eut oüy
les gémissemens de ces mi-
serables qu'on esgorgeoit, &
que le Senat s'en fut eston-
né. Messieurs, dit-il, conti-
nuons l'affaire dont il s'agit
aujourdhuy, c'est vn petit
nombre de seditieux que ie
fay punir icy prés. Il ne men-
toit pas en disant cela, par-
ce qu'il s'imaginoit que ce
grand nombre estoit peu de
chose. Mais bien-tost Sylla
luy mesme nous fera con-
noistre comment on doit se
mettre en colere contre ses
ennemis, principalement si
s'estant separez du corps de
leurs Citoyens, ils passent
parmy les ennemis, Cepen-

dant, pour continuer ce que
je disois tantost, on recon-
noist par la clemence quelle
difference il y a entre vn
Roy & vn Tyran, bien que
l'un & l'autre soit esgale-
ment environné d'armes &
de gardes. L'un ne se sert
de ses armes & de sa force
que pour la conseruation de
la paix, & l'autre les met
en vsage pour estouffer les
grandes haines par vne gran-
de crainte, & ne regarde
qu'avec espouuete les mains
mesmes à qui il a confié sa
garde. Il passe tousiours d'v-
ne extremité à l'autre, & est
perpetuellement agité par
des passions contraires. Car

il est haï, parce qu'il est
 craint, & veut estre craint,
 parce qu'il est haï, & suit cet-
 te maxime execrable qui a
 poussé tant de Princes dans
 le precipice,
*Je veux bien estre haï, pourueu
 que se sois craint;*

ne sçachant pas iusqu'où
 monte la rage d'vn Peuple
 lors que sa haine a passé ius-
 qu'à l'excez. Vne crainte
 moderée retient les esprits,
 mais vne trop grande crain-
 te, vno crainte extrême &
 perpetuelle donne aux plus
 lasches de l'audace, & con-
 traingt enfin les Peuples de
 mettre toutes choses en vsa-
 ge. Si vous tenez des bestes
 sauages

renformées entre des toiles
& des filers, & que vous les
pressiez avec des épicux &
des jaelots, elles tasche-
ront de prendre la fuite par
les lieux mesmes qu'elles
fuyoiēt, & dont au parauāt
elles auoient peur, & foule-
ront aux pieds leur crainte.
La vertu qui se resueille par
l'extrême necessité, est la
plus forte & la plus ardente.
Il faut que la crainte nous
laisse quelque sorte de seu-
reté, & qu'elle nous fasse
concevoir plus d'esperance
que de mal. Autrement, lors
que celuy qui voudroit de-
meurer en paix apprehende
tousiours quelque chose, il

croit qu'il luy est auantageux de se ietter dans le peril, & de verser le sang de ceux qui sont les auteurs de sa crainte. Mais vn Prince doux & element esprouuera que les forces qu'il employe pour le bien public, luy seront toujours fideles; Et vn soldat genereux qui sçait bien qu'il porte les armes pour la securité publique, souffre toutes sortes de peines avec la mesme affection que s'il gardoit son pere ou sa mere. Mais c'est vne necessité, que ceux qui gardent les Tyrans, ne les gardent qu'avecque regret.

Chap.
XIII.

Vn Prince ne sçauroit auoir des seruiteurs & des mini-

tres fideles, lors qu'il nes'en fert que pour faire des persecutions, que pour donner la gesne & la mort, & qu'il expose deuant eux les hommes, comme on les exposeroit aux bestes sauvages. Comme il est plus coupable que les plus grands criminels, il est toujours en peine & en inquietude; il craint les Dieux & les hommes, comme tesmoins & vengeurs de ses crimes, & se trouue enfin reduit à cette necessité detestable, qu'il n'est plus en sa liberté de changer de mœurs & de vie. Car la cruauté a ce mal, avec vne infinité d'autres,

qu'elle veut tousiours perfe-
uerer, & qu'elle ne permet
iamais de retourner au bon
chemin; elle vous oblige sans
cesse de soustenir vn crime
par vn autre crime; mais
que peut-on s'imaginer de
plus deplorable, que d'estre
contraint d'estre meschant?
O que celuy-là est mal-heu-
reux, au moins s'il veut se
considerer soy-mesme, car
ce seroit vn crime aux autres
que d'en auoir de la pitié;
Que celuy là, dis-je, est mal-
heureux qui exerce sa puis-
sance par des meurtres &
par des rapines, qui s'est ren-
du toutes choses suspectes,
les estrangeres & les dome-

stiques, qui est forcé de prendre les armes, parce qu'il redoute les armes; qui ne sçauroit s'asseurer en la foy de ses amis, ny en l'affection de ses enfans; qui apres auoir consideré tout ce qu'il a fait, & ce qu'il auoit enuie de faire, qui apres auoir ouuert sa conscience, & l'auoir trouuée pleine de crimes, apprehende souuent la mort, & la desire plus souuent, plus odieux à soy-mesme qu'à tous ceux qui luy obeissent. Au contraire, celuy qui a soin de toutes choses, bien qu'il en deféde quelques-vnes avecque plus ou moins d'ardeur, & qui considere toutes les

parties de la Republique
comme des parties de soy-
mesme , panche tousiours
vers la douceur ; Et s'il faut
punir quelqu'un suiuant les
loix & les coustumes , il
monstre que c'est à regret
qu'il se sert d'un remede ra-
de , & qu'il n'a rien dans son
ame de barbare & d'inhu-
main. Il exerce sa puissance
auecque douceur , & pour le
bien de ses Citoyens ; & ne
desire rien dauantage que
de leur faire aymer sa domi-
nation & son Empire. Il se
croid assez heureux, s'il com-
munique à tout le monde
ses prosperitez & ses biens ;
il est doux dans ses discours,

il ne faut point rendre de
cōbats pour aborder auprès
de luy, son accez est toujours
facile; Il a toujours vn visa-
ge qui gaigne l'affection des
Peuples, il est fauorable aux
iustes demandes, il est con-
traire aux iniustes; enfin s'il
a ces qualitez, on l'ayme,
on le defend, on le rouere.
On en parle en particulier
en mesmes termes qu'en pu-
blic; on souhaite à cause de
luy, de pouuoir esleuer des
enfans; & l'on n'apprehende
plus sous luy cette miserable
sterilité qui auoit esté causée
par les infortunes publiques.
Ce Prince assez defendu par
soy mesme, & par les biens

qu'il a faits, n'a que faire d'aucunes gardes, & les atmes qui l'environnent ne luy seruent que d'ornement, & sont seulement des marques de la puissance & de la grandeur.

Chap.
XIV.

Quelle est donc la fonction & le deuoir de ce Prince, & enfin que doit-il faire? La mesme chose que les bons peres qui reprènnent leurs enfans quelquesfois en les flatant, & quelquesfois en les menaçant, & qui se seruent quelquesfois des verges quand les autres choses sont inutiles. Est-il quelque homme de bon sens qui desherite son fils pour la pre-

miere faute qu'il a faite? Si vne infinité de grandes iniures n'ont surmonté sa patience, si ce qu'il craint de son fils n'est plus grand que ce qu'il en blasme, il n'a garde de rendre contre luy ce iugement decisif qui doit le despouiller de ses biens. Il met toutes choses en v.sage pour r'appeller dans le deuoir l'esprit débauché de son fils; & lors qu'il en desesperé, il en vient aux derniers remedes. En effet, on ne doit jamais employer les punitions & les supplices, que quand toutes les autres choses ont esté vaines & sans effet. Enfin ce que fait va

pere, est ce que doit faire vn Prince, que nous appellons Pere de la Patrie, veritablement & sans le flater; car les autres noms qu'on donne aux Princes, ne sont que des tiltres d'honneur. Nous en auons appellé quelques-vns, Grands, Heureux, Augustes, & nous auons assemblé tout ce que nous auons pû trouuer de tiltres glorieux & magnifiques pour flater plus pompeusement vne grãdeur ambitieuse. Nous l'auons appellé Pere de la Patrie, pour luy faire connoistre qu'il a la puissance d'vn Pere, qui doit moderer son auctorité, auoir soin de ses en-

faits & les preferer à ses propres biens. Un Pere ne se resoult qu'à l'extremité, à couper ses membres, & s'il les auoit coupez, il souhaiteroit qu'on les pût remettre, & les pleureroit mesme on coupant. Et certes il nes'en fait gueres qu'on ne condâ-
me un homme avecque plaisir, quand on le condamne trop tost, & tout de mesme il ne s'en fait gueres qu'on ne punisse Injustement quand on punit avec excez. De nostre temps le Peuple Romain perça dans la Place à coups de poignons, Erizo Cheualier Rom. parce qu'il auoit tué son fils à coups de ven-

ges; Et à peine toute l'au-
thorité d'Auguste le pût elle
sauver d'entre les mains des
peres & des enfans qui s'e-
stoient l'ettez sur luy.

Chap.
XV.

Quand à T. Anius, lors
qu'il eut surpris son fils dans
le dessein de le tuer, & qu'il
eut verifié vne action si dete-
stable, il fut admiré de tout
le monde, parce qu'il se con-
tenta de le bannir, & que
l'ayant rélogné à Marseille,
il luy enuoyoit tous les ans
pour sa nourriture & pour
son entretien autant qu'il a-
uoit accoustumé de luy don-
ner auant qu'il se fust rendu
si criminel. Cette indulgen-
ce fut cause qu'on ne douta

point dans cette Ville, où
les plus meschans ne man-
quent iamais de defenseurs
& d'aduocats, que ce fils
coupable n'eust esté con-
damné iustement, puisque
ce Pere, qui ne pouuoit le
hair, encore qu'il en eût tant
de sujet, pouuoit legitime-
ment le faire perir. Le vous
feray voir dans ce mesme
exemple, vn bon Prince,
qu'on peut comparer avec
vn bon pere. Lors que T.
Arius voulut faire le procez
de son fils, il pria Auguste de
vouloir estre de ses iuges.
Auguste le vint donc trou-
uer chez luy, & ne refusa
pas de prendre place avec

les autres qu'Arius auoit assemblez. Il ne dit point, qu'il vienne me trouuer; car s'il eust fait venir Arius chez luy, la connoissance de cette affaire eust appartenü à Cesar, & non pas au pere. Apres qu'on eut plaidé la cause, qu'on eut examiné les raisons de part & d'autre, & qu'on eut ouï la defence du fils, & l'accusation que l'on formoit contre luy, Cesar pria tous ceux qui assistoient à cette cause, de mettre leur opinion par escrit, de peur que par complaisance on ne suivist son iugement, & que son opinion ne fut celle de

tous les autres. En suite, avant que d'ouurer les papiers où les opinions estoient ecrites, il iura qu'encore que T. Arius eust beaucoup de biens, il n'accepteroit jamais sa succession. Quelqu'un qui auroit l'ame basse pourroit dire sur ce sujet, qu'il craignoit de faire paroistre qu'il vouloit ouurer un chemin à son esperance par la condemnation de ce fils. Pour moy, ie suis d'un sentiment tout contraire, Et certes il n'y a personne entre nous qui n'eust esté assez à coquer, par le tesmoignage de sa conscience, contre ces mauvaises opinions. Mais il

n'en est pas de mesme des Princes, qui doivent faire beaucoup de choses en faueur de leur estime & de leur seule reputation. Il iura donc qu'il n'accepteroit point la succession d'Arius, de sorte qu'Arius perdit en mesme iour vn autre heritier. Ainsi Cesar sauua de tout reproche la liberte de son opinion, & apres auoir fait voir qu'il n'agissoit point par interest, & que sa seuerité estoit gratuite, comme doiuent faire tous les Princes, il dit qu'il falloit releguer le fils où il plairoit au pere, de l'enuoyer. Il n'ordonna ny le sac de cuir, ny les serpens, ny la

prison, & regarda non pas
celuy dont il deuoit rendre
iugement; mais celuy qui
luy auoit demandé conseil.
Il dit que le pere se deuoit
contenter d'vne peine lege-
re, pour la punition de son
fils, qui estoit encores ieune,
& qui auoit esté sollicité à
ce crime; Qu'il auoit entre-
pris pette action avec crain-
te, & que luy seul approchoit en
quelque sorte de l'innocen-
ce; Qu'il le falloit esloigner
de la Ville, & de la presence
de son pere.

O Prince digne que tous
les Peres l'aillent consulter!
O Prince digne qu'ils le fas-
sent leur heritier, avec leurs

enfans vertueux ! C'est cette sorte de clemence qui fait l'ornement & la gloire du plus grand Prince; & c'est par elle qu'il rend toutes choses plus douces, en quelque endroit qu'il puisse paroistre. Vn Roy ne doit faire si peu d'estat de personne, & ne doit estimer personne & si bas & si mesprisable, qu'il n'ait de la douleur de sa perte. Tirons vn exemple des puissances les plus petites, & sermons-nous en pour les plus grandes. Il y a plusieurs sortes d'empire & d'authorité. Le Prince commande à ses Citoyens, le Pere à ses enfans, le Prece-

pteur à ses escoliers, le Capitaine à ses soldats. Ne croira-t'on pas qu'un Pere est meschant qui aura toujours les verges levées sur ses enfans pour les fautes les plus legeres? Quel Maistre vous sembleroit le meilleur, ou celuy qui outrageroit ses escoliers, si la memoire leur manquoit, & s'ils ne lisoient pas assez promptement, ou celuy qui aimeroit mieux les corriger & les instruire par des remonstrances & par la honte? Si un Capitaine est cruel, il contraint ses soldats de l'abandonner, & on leur pardonne cette faute. Est-il iuste & raisonnable de com-

mander à l'hōme aussi rudement qu'on feroit à vne beste ? Ceux qui sçauent dompter les cheuaux, ne les espouuentent pas à force de coups, car on les rēd vicieux & retifs si on ne les flate, & qu'on ne les traite doucement. Le Chasseur fait la mesme chose quand il veut accoustumer les chiens à suivre les voyes de la beste, ou qu'il se fert de ceux qui sont sages, & qui sont déjà dressez. Il se garde bien de les menacer trop souuent, parce que cela les rebute, & qu'il leur feroit perdre par la crainte tout ce qu'ils ont de bon naturel, & de disposition à bien

faire ; mais aussi il ne leur donne pas la liberté d'aller & de courir de part & d'autre. On peut mettre dans ce nombre les bœufs, les ânes, & les autres animaux plus pesans & plus lourds, qu'un trop mauvais traitemēt contraint de secouer le joug, encore qu'ils soient nez pour la peine & pour le travail.

Il n'y a point d'animal Chap.
XVII. plus difficile à gouverner que l'homme, & qu'il soit besoin de manier avecque plus d'adresse & plus d'artifice. Enfin il n'y en a point à qui il faille plus souvent pardonner. Que peut-on s'i-

maginer de plus insensé que de rougir & d'auoir honte de se mettre en colere contre des chiens & des bestes, & de croire l'homme de plus mauuaise condition? Nous appliquons le remede aux maux, sans toutesfois nous mettre en colere; Ainsi la maladie de l'esprit demande vne medecine douce, & veut vn Medecin qui traite doucement le malade. Il n'y a que les mauuais Medecins qui desesperent de la guerison de ceux qu'on a mis entre leurs mains. Il faut que celuy à qui l'on a confié le salut & la conseruation de tout vn Peuple, imite les

bons Medecins en faueur de ceux dont l'esprit est indisposé; Il ne faut pas qu'il perde si-tost l'esperance, & qu'il tesmoigne trop promptement que le mal est incurable, & que les signes sont mortels. Il doit combattre contre les vices, il doit leur faire resistance, il faut qu'il reproche à quelques-vns leurs imperfections & leurs defauts, il faut qu'il en trompe d'autres par des remedes doux & plaisans, parce qu'il les guerira plustost, & avecque plus de facilité par cette tromperie salutaire. D'ailleurs, il est du deuoir d'un sage Prince, non seulement

d'asseurer le salut de ses sub-
jets, & de guerir les playes
qu'il rencontrera parmy ses
peuples, mais aussi de faire
en sorte que la cicatrice qui
demeurera, ne soit ny deshō-
neste, ny honteuse. Jamais
vne cruelle punition n'aport-
ta de gloire aux Rois & aux
Princes. Au contraire il fera
comblé d'honneur, s'il peut
retenir ses ressentimens, s'il
en met plusieurs à couuert
de la colere des autres, &
qu'il n'immole personne à la
sienne.

Chap.

XVIII:

C'est loüange de com-
mander à des seruiteurs a-
uec de la moderation & de
la douceur; & l'on ne doit
pas

pas regarder ce qu'on peut faire souffrir vn esclave sans apprehender qu'il s'en venge, mais ce que vous permettent en cette occasion la Justice & la Nature, qui vous prescriuent esgalement d'avoir compassion de ceux & que vous avez pris en guerre, & que vous avez achetez. A plus forte raison ne vous enjoint elle pas de traiter les hommes libres, les honnestes gens, & les personnes de consideration, non pas comme des esclaves, mais comme des hommes que vous surpassez seulement par le rang & la dignité, & dont la defence est

entre vos mains, & non pas la seruitude. Et apres tout, vous deuez considerer qu'il est permis aux esclaves d'aller chercher vn asile aux pieds des statues des Empe-reurs. Encore que toutes choses soient permises contre vn esclave, il y en a neant-moins que le droit commun ne veut pas qu'on fasse contre les hommes. Qui ne hait pas dauantage Vedius Pollio que ses esclaves ne le haïssoiēt, parce qu'il engrais-soit ses murenes de sang hu-main, & qu'il faisoit ietter dans son viuier, comme si c'eust esté à des serpens, ceux qui auoient fait contre luy la

moindre faute. O homme digne de mille morts! soit qu'il fist denorer ses esclaves par des murenes qu'il mangeoit en suite lui-mesme, soit qu'il gardast, ces poissōs afin d'auoir le plaisir de les nourrir de cete sorte. Comme par toute vne Ville l'on monstre au doigt les Maistres cruels, & qu'ils sont par tout odieux & detestables; Ainsi les iniures que font les Rois, & la honte qu'ils en reçoient, s'estendent tousiours bien auant, & passent de siecle en siecle iusqu'à la posterité la plus esloignée. Combien seroit-il plus auantageux de n'estre iamais venu au monde,

que d'estre compté parmy ceux qui semblent estre nez seulement pour la ruine publique.

Chap.
XIX.

On ne peut rien se figurer qui soit plus glorieux que la clemence, à ceux qui gouvernent, de quelque condition qu'ils soient, & quelque pouuoir qu'ils ayent sur les autres. Enfin il faut aduoüer qu'elle sera tousiours d'autât plus belle & plus magnifique, qu'on la fera paroistre dansvne plus grãde puisſãce, qui ne doit pas estre nuisible, mais qui doit tousiours se regler suiuant les loix de la nature. Car c'est la nature elle-mesme qui a estably les Rois,

comme nous le reconnoissons par l'exemple de quelques bestes, & mesme des mousches à miel, dont le Roy a, pour ainsi dire, dans leurs ruches, vn departement plus grand au milieu de toutes les autres, comme au lieu le plus assure. Outre cela, il est exempt de toutes charges, il ne fait aucunes fonctions seruiles, il fait rendre compte aux autres de leur travail; & lors qu'il est mort, toute la ruche se perd & se dissipe. Elles n'en souffrent jamais qu'vn seul, & choisissent celuy qui est le plus brave & le plus courageux dans les combats. Dauantage, ce-

luy dont elles font choix, est remarquable par sa beauté, & different de toutes les autres par sa grandeur, & par son esclat. Les abeilles sont plus furieuses & plus ardenttes au combat qu'on ne le iugge à leur petit corps, & ne piquent point qu'ils ne laissent l'aiguillon dans la blessure, mais leur Roy n'a point d'aiguillon. La nature n'a pas voulu, ny qu'il fust cruel, ny qu'il prist vne vengeance qui luy constast chèrement, elle ne luy a point donné de traits, & a desarmé sa colere. C'est là sans doute vn grand exemple pour les Rois, car c'est la coustume

de la nature de descouvrir
ses intentions par les plus
petites choses. Rougissons
de ne pas apprendre les bon-
nes mœurs de la belle con-
duite de ces petits animaux,
veu que l'esprit de l'homme
doit estre d'autant plus mo-
deré, qu'il est plus capable
de nuire, & de causer de
grands maux. Il seroit à sou-
haiter que l'homme fust né
à de pareilles conditions,
que sa colere se püst rompre a-
vec que les armes, qu'il ne luy
fust pas permis de faire mal
plus d'une fois, & d'exercer
sa haine par le secours des
forces d'autrui. Et certes
la fureur se laisseroit facile.

ment, si elle ne se satisfaisoit que par elle-mesme, & qu'elle ne pût estaller ses forces sans se mettre au hazard de mourir. Cependant, avec tout cela, il n'y a point de Monarque qui puisse passer sa vie par vn chemin fort asseuré, car il faut necessairement qu'il craigne autant qu'il veut qu'on le craigne; il observe les mains de tout le monde, & pense qu'on vient l'attaquer lors que l'on y pense le moins. Enfin il n'a point de momens qui soient exempts d'apprehension, & qui ne luy soient redoutables. Comment peut-on mener vne vie si miserable & si

triste, lors que l'on peut
viure innocent, & par con-
sequent en assurance; lors
que l'on peut exercer vn
pouuoir salutaire à tout le
monde, & combler vn grand
Royaume de satisfactions
& de ioye? On se trompe,
si l'on s' imagine que le
Roy puisse estre en seureté,
où rien n'est en seureté avec-
que le Roy. On ne se met en
assurance que par vne as-
surance mutuelle. Il n'est
pas besoin d'esleuer des ci-
radelles, ny de fortifier des
lieux qui sont d'eux-mesmes
inaccessibles, ny d'escarper
de grandes montagnes, ny
de se renfermer par vne infr-

nité de tours & de murs. Il n'y a que la clemence qui fasse la seureté des Rois, quand mesme ils seroient tous seuls exposez deuant tout le monde ; & l'amour de leurs sujets est la meilleure garde, & la plus forte citadelle qui puisse les mettre à couuert. Est-il rien de plus glorieux & de plus beau pour vn Roy, que quand ses peuples font pour sa vie les mesmes vœux en public ; & les memes en particulier, que quand on a de la crainte, & non pas de l'esperance aussi-tost qu'il deuient malade ? que quand il n'y a rien de si précieux que le peuple

ne vouloit donner pour le fa-
 lutz de son Prince? Que qu'ad
 chascun s' imagine qu' il reser-
 uer qu' il reçoit tous ce qui ar-
 rive à son Roy? Comme il
 fait iuger par des proues
 continuelles de iustice & de
 bonte, que la Republique
 n'est pas siue à luy, qu' il est
 à la Republique, qui auroit
 la hardiesse de luy dresser
 des ambuscobes? Qui ne vou-
 droit pas s' expulser pour la
 conseruation & auuancement,
 sous qui l'on voit fleurir la iu-
 stice, sous qui l'on voit re-
 gner la paix, sous qui la repu-
 blicque, l'assurance, & l'hon-
 neur ne trouvent rien qu' on
 doie craindre, sous qui l'E-

Etat florissant abonde en toutes
 sortes de biens: On regarde
 de vn si bon Prince du mesme
 oeil, & avec le mesme
 respect que l'on regarderoit
 les Dieux, s'ils vouloient se
 rendre visibles. En effect, celuy
 qui se gouerne comme les
 Dieux, qui est bienfaisant, qui
 est liberal, & qui se sert de
 son pouuoir seulement pour
 faire du bien, ne merite-t'il pas
 la seconde place, & le second
 rang apres les Dieux? C'est
 ce qu'un Prince doit affecter,
 c'est l'vnique exemple
 qu'il doit suivre; & comme
 il est le plus grand, il doit
 aussi travailler à se faire estimer
 le plus vertueux.

Il y a deux occasions qui obligent ordinairement un Prince à la punition & à la vengeance; l'une quand il se venge luy-mesme, & l'autre quand il venge autrui. Je parleray premierement de ce qui le regarde, car il est plus difficile de se moderer lors que l'on doit la vengeance à son ressentiment & à sa douleur, que quand on la doit à l'exemple. Il est difficile en cet endroit de luy persuader de ne rien croire trop légèrement, de rechercher la vérité, de favoriser l'innocence, & de faire paroistre qu'il s'agit de la gloire & du bien, autant que de

178 *Senèque,* 10

l'intérêt de l'accusé. y Mais
cela concerne la Justice, &
n'est pas de la charge de la
clemence. Nous exhortons
maintenant vn Prince de cō-
mander à ses passions, s'il a
esté manifestement offensé,
& de pardonner vne offen-
se, s'il le peut avec sécurité.
Autrement, qu'il se modere
autant qu'il luy sera possible,
& qu'il soit plus facile & plus
excusable quand il vengera
ses iniures, que quand il ven-
gera celles d'autrui. Car
comme ce n'est pas estre ge-
neroux, que d'estre libéral
du bien d'autrui, mais qu'on
appelle magnifique, celuy
qui s'este à soy. mesme aua

de donner aux autres ; Ainsi l'on ne doit pas donner la qualité de Clement, à celuy qui est facile à pardonner les iniures qu'on a faites à des estrangers, mais à celuy qui estant poussé par ses propres ressentimens, ne sort point hors de soy-mesme, & montre par experience que c'est auoir le courage grand de pouuoir souffrir des iniures dans la puissance souueraine, & qu'il n'y a rien de plus glorieux qu'un Prince impunément offensé.

La vengeance fait ordinairement deux choses, ou elle donne du soulagement à celuy qui reçoit l'iniure,

Chap.
XXI.

ou elle luy donne de l'affurance pour l'aduenir. Mais la fortune d'un Prince est trop haute pour auoir besoin d'un pareil soulagement, & sa puissance est trop bien connue pour chercher de la reputation, & pour se faire estimer par la ruine d'autrui. Je dis cela pour un Prince qui a esté offensé par des inferieurs, car il est assez vengé quand il void au dessous de luy ceux qui auoient autrefois esté ses esgaux. Un Roy peut estre tué par un esclaué, par un serpent, par une flèche; mais on ne peut sauuer la vie à personne, qu'on ne soit plus grand que celuy

à qui on l'a sauuée. C'est pourquoy vn Prince doit genereusement vser de ce don des Dieux, ie veux dire, de cette haute puissance d'oster & de donner la vie, principalement enuers ceux qui ont quelquesfois osé s'opposer à sa grandeur. En effet, il est bien vengé quand il a gaigné sur luy vn pouuoir si glorieux, & qu'il a fait sentir à ses ennemis la plus veritable poine qui le pouuoit satisfaire. Car celuy qui doit la vie, l'a perduë en quelque sorte; & quiconque s'est veu abaissé aux pieds de son ennemy, & a esté contraint en ce miserable estat, d'atten-

dre de son Jugement ou la liberté de vivre, ou la nécessité de mourir, vivra seulement pour la gloire de celuy qui l'a conservé, & luy donnera par sa vie plus de reputation que par sa mort. Car il est, pour ainsi dire, le spectacle perpetuel, & le plus glorieux trophée de la vertu de son ennemy, au lieu que si on l'eust mené en triomphe, il eust passé en vn instant. Mais si on peut laisser seurement & la Couronne, & l'Empire à celuy que l'on a vaincu, & le remettre au rang d'où il est tombé, c'est vn surcroist de louange à celuy qui se contente de ne

vouloir que la gloire d'auoir surmonté vn grand Roy. D'auantage, c'est triompher de la victoire, & donner vn tesmoignage qu'on n'a rien trouué chez les vaincus qui fust digne de la vertu du vainqueur. Pour ce qui concerne ses subjets, les inconnus, & les personnes viles & basses, il les faut traiter avec d'autant plus d'humanité, qu'il n'y auroit point de gloire à les traiter rudement. On doit pardonner librement à quelques-vns, on doit negliger de se venger de quelques autres, & en retirer le bras, comme de certains petits animaux, que

l'on ne sçauroit tuer que l'on ne se gaste les mains. Mais si quelques-vns ont esté saueuz, ou qu'il faille les punir à la veuë de tout vn Estat, c'est de là que le Prince doit tirer les occasions de faire esclater sa clemence.

Chap.
XXII.

Passons maintenant aux iniures que les autres ont receuës, dans la vengeance desquelles la loy a suiuy les trois choses que le Prince mesme doit suivre. Ou elle veut rendre plus homme de bien ce-luy qu'elle chastie, ou elle veut par sa peine rendre les autres meilleurs, ou en exterminant les meschans elle veut travailler à la seurcté de

tout le monde. Vous les corrigerez plus facilement par vne petite punition, car celuy à qui l'on a laissé quelque forte d'honneur, & qu'on n'a pas desespéré par vne infamie entiere, prend garde à se moderer, & monstre plus de modestie. Au contraire, on ne scauroit plus s'espargner, quand on a vne fois perdu l'honneur, & c'est vne espece d'impunité que de ne plus craindre le chastiment. Au reste, il n'y a rien qui corrige mieux les mœurs deprauiées de tout vn Estat, que l'espargne qu'on fait du sang, & les rares punitions. Comme le grand nombre

118. *Senèque;*

de ceux qui font mal engendre la coustume de faire mal, & que l'infamie s'étouffe dans la multitude des meschans; Ainsi quand la severité est trop frequente & trop assidue, elle perd son autorité, qui estoit son plus grand remede. Vn Prince restablira les bonnes meeurs dans son Royaume, & reprivera plus facilement les vices, s'il les souffre avec patience, non pas toutesfois comme s'il les approuvoit, mais comme si c'estoit malgré luy, & avec vne peine extrême qu'il en vint aux punitions. La clemence du Prince donne aux meschans

une honte qui les corrige peu à peu ; & la peine paroist plus grande quand elle a esté ordonnée sans passion , & par un homme doux & modéré. Dauantage , vous reconnoistrez par experience que l'on cōmettra plus souvent ce que vous punirez plus souvent.

Vostre Pere a plus puny Chap. XXIII
de parricides en cinq ans ,
qu'on n'auoit fait en plusieurs siècles. Lors qu'il n'y auoit point de loix establies contre un si detestable crime , il y auoit moins de coupables , & les enfans estoient moins hardis à l'entreprendre. Et certes ce n'a

pas esté sans raison que des hommes sages , & qui auoient connoissance de ce que la nature pouuoit faire , ont mieux aymé ne point parler d'un si grand crime , comme s'il eult esté incroyable , & hors des limites de la hardiesse des hommes , que de montrer en faisant des loix pour le punir , que l'on pouuoit le commettre. Ainsi les parricides ont commencé avecque la loy ; & la peine qu'on a establee contre ce crime a , pour ainsi dire , enseigné ce crime. L'amour des enfans enuers les peres,

petes, a esté en grand péril, depuis qu'on a veu plus de sacs que de gibets. On croid qu'il y a beaucoup d'innocence dans les Estats & dans les Villes, où il se fait peu de punitions; & que chacun y contribuë au bien public, en affectant en particulier de se rendre hōme de bien. Qu'une Republique se croye innocente, elle sera sans doute innocente, & s'irritera d'autant plus facilement contre les desbauchez & les prodigues, qu'elle les verra en petit nombre. Enfin vous devez croire qu'il est toujours dangereux de faire voir dans vn Estat, que le nombre des

* On
confort
dans vn
sac de
cuir a-
vec vn
serpēt,
vn chiē
vn sin-
ge &
vn coq,
ceux
qui a-
uoient
tuē
leurs
peres,
& l'on
les en-
uoyoit
jeter
dans la
mer.

meschans l'emporte par dessus les autres.

Chap.
XXIV.

Il fut vne fois ordonné dans le Senat, que les habits des esclaves seroient differens de ceux que portent les personnes libres. Mais depuis on recōnut combien il seroit dangereux que nos esclaves commençassent à nous compter. Sçachez qu'il faut craindre la mesme chose; si l'on ne fait grace à personne, on descouvrira bien tost que le party des meschâs est le plus puissant & le plus fort. Les punitiōs trop frequētes n'apportent pas moins de honte à vn Prince, que la quantité de morts à vn Medecin. On

obeit mieux, & avecque plus de facilité, à celuy qui commande & qui gouverne avecque plus de moderation & plus de douceur. L'esprit humain est naturellement rebelle & desobeissant, il se porte toujours au contraire de ce qu'on exige de luy, & ayme mieux suiure que de souffrir qu'on le mene. Comme les cheuaux genereux se laissent mener plus aisément avec vn frein doux & facile; ainsi l'innocence fuit de son propre mouuement, & avecque plus d'inclination, la clemence & la douceur; Et vn Estat la considere comme vne chose precieuse, &

qu'il se doit conseruer. On profitera donc plus par cette voye; car enfin la cruauté ne conuient nullement à l'homme, elle est indigne de son ame, qui n'est composée que de douceur. C'est vne rage de beste brute, de ne trouuer du plaisir que dans le sang, & dans le carnage, & de se despouiller de l'homme afin de se conuertir en vn animal cruel & sauuage.

Chap.
XXV.

En effet, Alexandre, n'est-ce pas la mesme chose, ou que tu exposes Lysimachus à vn lion, ou que tu le déchires auecque tes dents, & que tu le deuores toy-mes-

me? La gueule de ce lion n'est elle pas proprement ta bouche, & sa cruauté n'est elle pas aussi la tienne? Ne donne-tu pas vn tesmoignage que tu voudrois auoir ses ongles, & vne bouche aussi fenduë pour estre plus capable de manger les hommes? Nous ne voulons pas exiger de toy, que ta main accoustumée à tuer mesme tes amis, soit salutaire à quelqu'vn, ny que ton esprit cruel, qui ne se peut assouuir de la ruine de tant de peuples, trouue moyen de se satisfaire sans respandre tant de sang, & sans faire tant de carnages; Nous croirons

que tu feras vne action de clemence, si tu fais venir vn bouterreau pour faire mourir tes amis. La cruauté est abominable, premierement lors qu'elle passe les limites accoustumées, & en suite les bornes de l'humanité. Elle cherche de nouveaux supplices, elle appelle à son secours la viuacité de l'esprit; elle inuente de nouvelles sortes de gesnes pour diuersifier & pour prolonger la douleur, pour se donner plus de plaisir de la peine & de la misere des hommes. Mais cette cruelle maladie de l'ame est paruenüe au plus haut degré de la rage, lors

qu'on fait ses delices de la cruauté, & que l'on trouue du plaisir à couper la gorge à vn homme. Les ruines, les inimitiez, les prisons, les espées suiuent tousiours pas à pas vn esprit de cette humeur ; il est menacé d'autant de perils qu'il en prepare à tous les autres ; quelquesfois il est accablé par les conspirations des particuliers, & quelquesfois par tout vn peuple, qu'une extrême crainte aura reduit au desespoir. Vne perte legere qu'un particulier aura soufferte ; n'esmeut pas des Villes entieres, mais lors qu'on respand sa rage de tous co-

itez, & qu'on attaque tout le monde, on est attaqué de tout le monde. Les petits serpens se sauvent, & l'on ne s'amuse pas à les poursuivre; mais quand on en void quelques-vns qui passent la mesure ordinaire, qui sont si prodigieux qu'on les regarde comme des monstres, qui empoisonnent toutes les fontaines où ils boient, qui brûlent toutes choses de leur souffle; qui ne passent en aucun endroit qu'ils ne renversent tout ce qu'ils rencontrent; alors on s'assemble de tous costez, & l'on le tue à coups de traits. Tout de mesme les petits maux

peuvent facilement se cacher, mais on va au deuant des grands, & l'on prend les armes contr'eux. Ainsi, pour vn seul malade, il n'y a pas seulement vne maison qui prenne l'alarme, mais lors que la peste a paru par la mort de plusieurs personnes, toute la Ville est en desordre, on prend la fuite de tous costez, chacun leue les mains au Ciel, & implore le secours de Dieu. Ainsi quand le feu s'est mis dans vne seule maison, les valets & les voisins apportent de l'eau pour l'esteindre; mais quand il a passé plus auant, & qu'il a desja deuoré plu-

ficurs maisons, on abat vne partie de la Ville pour sauuer l'autre de l'embrasement.

Chap.
XXVI.

Il y a eu des esclaves qui se sont vengez de la cruauté de quelques personnes priuées, bien qu'en executant cette entreprise ils se misent eux-mesmes en danger. Les Nations, les Peuples, les subjets des Tyrans, & ceux qui en ont esté menacez, ont souuent entrepris de les exterminer, & de purger la terre de ces monstres. Quelquesfois les gens de guerre qu'ils destinoient pour leur garde, se sont souleuez pour les perdre, & ont exercé contre eux la

perfidie, l'impieté, les barbares, & tout ce qu'ils en auoient appris de cruel & de sanguinaire. Car que peut-on esperer de ceux à qui l'on a appris d'estre meschans, & qu'on a instruits au crime ? la meschanceté ne scautoit long-temps obeir, & ne fait pas toutes les fautes qu'on luy commande. Mais imaginez-vous que la cruauté soit afferée, comment pensez-vous que soit son regne ? Il n'a point d'autre face ni d'autre forme que celle des Villes prises par force, c'est vne effroyable representation d'vne espouuente publique. Toutes choses y

font tristes, pleines de crainte, de confusion & de desordre. On y craint mesme les voluptez, on n'est pas en assurance parmy la liberté des festins; il faut que ceux que le vin fait parler trop librement, donnent des gardes, pour ainsi dire, à leur esprit & à leur langue. On ne va point aux spectacles sans apprehension d'estre accusé, & d'y trouver plus de peril que de diuertissement. Qu'ils soient grands & considerables par les despenses qu'on y a faites, & par le nom des ouvriers qui y ont esté employez, mais qui ne trouuent point pas ostrage d'estre mené

en prison au sortir de ces spectacles? Quelle abominatiõ, bõs Dieux, de tuer, d'exercer des cruautez, de se réjouir au bruit des chaines, de faire couper des testes, de respandre par tout du sang, de donner de l'espouente, & de faire prendre la fuite par son abord, & par son aspect? Viuroit on d'une autre façon, si l'on auoit pour les Rois & des Ours, & des Lions? si l'on donnoit aux serpens & aux animaux les plus nuisibles, la puissance de nous gouverner? Cependant les bestes priuées de raison, & que nous appellons sauvages, ne fõt point de mal à leurs sem-

blables, & la ressemblance & l'espece sont en seureté avec elles. Au cōtraire, la rage des hōmes n'espargne pas mesme leur sang; elle traite indifferemment & les estrangers, & les siens; elle s'exerce premieremēt dans le carnage des particuliers, afin de passer en suite à la ruine des nations. Elle estime que c'est vne marque de puissance & de grandeur de mettre le feu de toutes parts, & de faire passer la charruë sur de grandes Villes ruinées. Elle croid qu'il est indigne d'un grand Roy, de faire tuer seulement deux ou trois hōmes; & si en mesme temps elle ne void

sous les pieds de grandes troupes de miserables, elle croid que sa puissance n'est qu'une puissance commune. C'est vn bon-heur incomparable, de conserner beaucoup de monde, de rappeler les hōmes de la mort, & de meriter * la Couronne Ciuique par la clemence & par la douceur. Il n'y a point de plus precieux ornement, & qui soit plus digne d'un Prince, que cette Couronne, qu'il reçoit POUR AVOIR SAVVÉ SES CITOYENS. Ny les armes qu'il a luy-mesme arrachées des mains de ses ennemis vaincus, ny ses chariots enfan-

* Couronne qu'on donoit à vn Citoyē qui auoit sauué vn citoyē.

glantez du sang des Barbares, ny les despoilles qu'il a gaignées dans la guerre, ne luy donnent point tant d'estime, & n'esleuent point si haut sa reputation & sa gloire. Comme c'est l'effet d'un embrasement & d'une ruine, de perdre indifferemment beaucoup de monde, c'est l'ouvrage d'une puissance diuine de sauuer des Peuples entiers.





SENEQUE,

DE

LA CLEMENCE.

LIVRE SECOND.

A NERON CESAR.

L n'y a point de rai- Chap.
 son qui m'ait plus ^{1.}
 puissamment obli-
 gé de parler de la Clemen-
 ce, qu'une parole qu'il me
 fouvient de vous auoir oüy
 dire, & que depuis j'ay ap-
 prise aux autres avec la mes-

me admiration que ie l'auois
entenduë. Ce fut certes vne
parole genereuse, qui par-
toit d'vn grand courage &
d'vne extrême douceur, &
qui n'ayant rien de feint, &
n'ayant pas esté prononcée
pour plaire seulement aux
oreilles, se respendit bien-
tost de tous costez, & fit voir
à tout le monde que vostre
bonté & vostre fortune e-
stoient en dispute ensemble
à qui feroit de plus grands
biens. Burius vostre Lieute-
nant general, ce personna-
ge si digne de seruir sous vn
si bon Prince, ayant eu ordre
de faire punir quelques vo-
leurs, vous escriuit pour sça-

noir de vous qui estoient
ceux que vous vouliez qu'on
punit, & pour quel crime
vous vouliez qu'ils fussent pu-
nis; Et parce que vous auiez
souuent differé, enfin il vous
pressa d'en ordonner. Ainsi
lors que malgré vous, & mal-
gré luy, il vous eust présenté
le papier pour signer leur
condemnation; Je voudrois,
dites vous, n'auoir iamais ap-
pris à escrire. O parole digne
d'estre oüye par tous les Peu-
ples, ou qui obeïssēt à l'Em-
pire Romain, ou qui sont sur
nos frontieres avec vne li-
berté douteuse, ou qui ont
assez de courage & de force
pour la conseruer & pour la

defendre. O parole digne
d'estre publiées par tout où
il y a des hommes, & que
les Rois & les Princes la res-
pectent, & iurent par elle!
O parole digne de l'inno-
cence des premiers hom-
mes, & digne d'estre attri-
buée à la vertu des siècles
anciens. Certes il estoit temps
que l'on commençast à reco-
voir la Justice & l'équité,
qu'on estouffast les desirs &
les conuoitises du bien d'au-
truy, de qui naissent tous les
maux & tous les desordres
de l'ame; Que la probité &
l'intégrité se releuassent avec
la foy & la modestie, & que
les vices qui auoient si long-

temps abusé de la domination & de la puissance, fissent place à vn siecle & plus pur & plus heureux.

: Je ne feindray point de dire que l'espere vn si bon siecle. Cette douceur de vostre esprit passera facilement dans tous les esprits, & se respandra peu à peu dans tout le corps de cét Empire ; enfin toutes choses se formeront sur vostre exemple. C'est de la teste que procede la santé, & de qui toutes les parties du corps prennent leur vigueur ou leur foiblesse, selon que l'esprit qui les anime est plus vigoureux ou plus foible. Tous vos

Chap.
II

subjets & tous vos alliez se
rendront dignes de vostre
bonté; les bonnes mœurs se
restabliront par toute la ter-
re, & l'on ne se servira plus
des mains pour les cruau-
tez & pour les vengeances.
Souffrez que ie m'arreste
quelque temps en cét en-
droit, non pas afin de vous
flater, car ce n'est pas ma
coustume, & i'aymerois
mieux vous offencer par des
veritez, que de vous plaire
par des flateries. Pourquoi
donc ay ie souhaité que les
paroles genereuses, & que
les bonnes actions vous fas-
sent si communes & si fa-
milières? afin que vous fas-

siez quelque iour par raison, & par iugement, ce que vous faites auiourd'huy par vn mouuement, & comme par vn transport d'vn naturel vertueux. Je considere que beaucoup de hauts sentimens, & toutesfois detestables, ont passé parmy les hommes, & se font rendus celebres, entre lesquels est celuy-cy,

*Je veux bien estre hai, pourueu
que l'on me craigne.*

Ce vers Grec où quelqu'un souhaite que le feu deuore la terre apres sa mort, & quantité de choses de cette nature sont semblables à ce sen-

timent. Mais ie ne sçay comment ces esprits cruels & ennemis de tous les hommes, ont osé si magnifiquement exprimer des pensées si inhumaines. Iusqu'icy ie n'ay point encore veu sortir d'une ame douce & modérée, de ces paroles orgueilleuses. Que faut-il donc que vous fassiez ? Il faut que, comme vous l'observez desia, vous fassiez malgré vous, le plus tard & le moins que vous pourrez, ce qui vous fait haïr de sçauoir escrire.

Chap.
III.

Mais afin que nous ne nous laissions pas tromper par ce nom specieux de clemence,
voyons

voyons ce que c'est que clemence, quelle elle est, & quelle fin elle se propose. La clemence est vne moderation d'vne ame qui a la puissance de se venger; ou c'est vne douceur & vne bonte de supérieur enuers vn inferior, quand il s'agit d'ordonner des peines. Il vaut mieux en apporter plusieurs definitions; de peur qu'vne seule ne fasse pas bien comprendre la chose; & que faute d'estre bien connue, elle ne perde, pour ainsi dire, son droit & sa cause. C'est pourquoy l'on peut aussi la definir vne propension de l'ame à la douceur, quand

il faut imposer quelque peine. Cette définition trouuera aussi des contradictions & des aduersaires, bien qu'elle approche davantage de la verité. Si nous disons que la clemence est une moderation qui remet quel que chose de la peine qu'on a meritée, on nous respondra aussi tost qu'il n'y a point de vertu qui fasse moins que ce qui est de son deuoir. Neantmoins tout le monde reconnoist que la clemence demeure toujours au deçà de ce qu'on pourroit iustement ordonner. Les ignorans s'imaginēt que la seuerité luy est contraire, mais il n'y a point de vertu

qui soit contraire à la vertu.

Qu'opposez vous donc Chap. I V.
à la clemence ? La cruauté,
qui n'est autre chose qu'une
inhumanité de l'ame qui se
plaist à se venger, & à imposer
des chastimens. Mais il y
en a qui ne se vengét point,
& qui ne laissent pas d'estre
cruels, comme sont ceux qui
tuent les inconnus qu'ils ren-
contrent dans le chemin,
non pas pour en tirer de l'a-
uantage & du profit, mais
par le seul plaisir qu'ils pren-
nent à tuer. En effet, ils ne
se contentent pas de tuer, il
faut qu'ils montrent leur
barbarie par des moyens

différents, comme Busire, Procrustes, & quelques Pirates qui font battre à coups de verges ceux qu'ils prennent, & les iettent tous vifs dans le feu. Cela sans doute s'appelle cruauté; mais parce qu'elle ne cherche point la vengeance, cōme n'ayant point esté offensée, & qu'elle ne s'irrite point contre quelque faute, d'autant qu'on n'a point commis de crime, elle ne se rend contre pas dans les termes de nostre définition, qui la represente comme vn desreglement de l'ame quand il faut imposer des peines. Nous pouuons dire que cette cruauté n'est pas

cruauté, mais vne barbarie qui fait son plaisir de la cruauté. Enfin nous pouuons l'appeller fureur, dont il y a plusieurs especes, & dont pas vne n'est plus visible, ny plus manifeste que celle qui demande du sang, & qui n'aime que le carnage. L'appelleray donc ceux-là cruels, qui ont des raisons de punir, mais qui ne peuuent suiure de regles, & qui n'ont point de moderation. On dit que Phalaris estoit, de ce nombre, qu'il n'exerçoit point ses cruantez sur les innocens, mais que quand il faisoit punir vn coupable, il alloit toujours à l'excez, & passoit

toujours les bornes que prescrit l'humanité. Enfin, sans nous seruir de subtilitez, nous pouuons dire que la cruauté est vne inclination de l'ame aux choses les plus rigoureuses & les plus rudes. Et partant, la clemence ne peut demeurer avec elle, au contraire elle s'en estoigne tout autant qu'il luy est possible; mais elle s'accorde facilement avecque la fenerité. Il ne sera pas hors de propos de rechercher en cét endroit, en quoy consiste la compassion, parce que plusieurs luy donnent les mesmes loüanges qu'à vne vertu, & disent qu'un homme de bien est

pitoyable. Cependât la compassion est un vice de l'ame, mais l'une & l'autre, la compassion & la cruauté ne sont pas beaucoup esloignées de la severité & de la clemence. De sorte qu'il est necessaire de se tenir sur ses gardes, de peur que sous pretexte de severité & de clemence, nous ne nous laissions aller à la compassion & à la cruauté. Veritablement le danger est moindre de tomber dans la compassion, mais la faute est toujours égale quand on s'esloigne de la verité.

Ainsi comme la religion Chap.
reue les Dieux, & que la V.

superstition les offense, tous les gens de bien embrassent la clemence & la douceur, mais ils évitent la compassion. Car c'est vne marque d'vn cœur bas, & d'vn esprit foible, de se laisser toucher aux maux que l'on void souffrir aux autres; & les plus vicieux, & les plus meschans sont sujets à ceste tendresse. Ces bonnes femmes qui se laissent toucher par les larmes des plus criminels, rompoient les prisons pour les en faire sortir, si cela estoit en leur liberté. La compassion ne regarde pas la cause, elle regarde seulement la fortune; mais

la clemence s'attache tous-
jours à la raison, & ne s'en
esloigne iamais. Le scay que
la secte des Stoïciens est
mal traitée par les ignorans,
comme estant trop rigoureuse,
& incapable de donner
de bons conseils aux Rois &
aux Princes. Car on leur re-
proche de soustenir que le
rage ne doit point auoir de
compassion, & qu'il ne doit
iamais pardonner. Verita-
blement ces sentimens se-
roient trouuez odieux, si on
les considere comme on les
expose. En effet, il semble
qu'ils desesperent tous les
hommes, & qu'ils veulent
faire passer toutes leurs fau-

tes par les chastimens & par les supplices. Que si cela est ainsi, y a-t'il rien de plus dur & de plus inhumain que cette Secte, qui veut que l'on oublie l'humanité, & qui nous ferme ce port assuré que l'on trouve contre les tempestes de la mauuaise fortune, dans le secours mutuel que les hommes se peuvent donner ? Mais apres tout, il n'y a point de Secte ny plus doute, ny plus facile, il n'y en a point qui ait plus d'amour pour les hommes, & qui travaille au bien commun avec plus de force & plus de courage. Enfin elle n'a point d'autre dessein

que de se rendre vtile & se-
courable non seulement à
soy-mesme ; mais encore à
tous les hommes en particu-
lier & en general. La com-
passion est vne maladie qui
s'engendre dans l'ame à l'as-
pect des peines & des infor-
tunes d'autruy ; ou c'est vne
tristesse que l'on conçoit des
maux de quelqu'vn, sur l'opi-
nion que l'on a qu'il ne les a
pas meritez, & qu'il les en-
dure iniustement. Or cette
especo de maladie ne peut
tomber dans l'esprit du sage,
car il est toujours tranqui-
le, & il ne scauroit rien arri-
uer ou d'impreveu, ou d'ino-
piné, qui soit capable de le

troubler. Enfin il n'y a rien qui conviend mieux à l'homme, & qui soit plus digne de luy, qu'un grand & genereux courage; mais il ne scauroit estre grand, si la crainte & la tristesse l'abatent, & que ces deux passions le troublent, & le renuersent de son trosne. Ce malheur n'arriuera iamais au sage, mesme par ses propres miseres; il repoussera courageusement toutes les iniures de la fortune, & la fera tomber à ses pieds. Il monstrera toujours le mesme visage, il sera toujours tranquille, & inestbranlable, & n'auroit pas sur luy cette puissance, si il se

laissoit vaincre par l'astutesse. Outre cela, le sage prevoit les choses de loin, & les conseils qu'il doit prendre sont toujours presens, & deuant ses yeux. Mais comme il est impossible qu'on voye rien de net & de certain dans la confusion, & dans le trouble, ainsi la tristesse est incapable de bien discerner les choses, de penser à ce qui seroit utile, d'éviter ce qui seroit dangereux, & de faire de bons iugemens. Le sage n'a donc point de compassion, parce qu'il n'est point touché des miseres; neantmoins il ne laisse pas de faire librement,

& avec vn. esprit desintereffé, tout ce que feroient avecque douleur tous ceux qui se laissent toucher par la compassion des peines d'autrui.

Chap.
VI.

Il donnera du secours à ceux qu'il void dans les larmes, mais il n'en versera point avec eux. Il tendra la main à celuy qui fait naufrage, il prestera sa maison à vn banny, il donnera de l'argent aux pauvres, mais il ne les assistera pas avecque desdain, & ne craindra pas de les toucher, comme font la pluspart de ceux qui veulent paroistre sensibles & pitoyables, il leur donnera comme

homme, es qui doit estre
commun entre les hommes.
Il donnera l'enfant aux lar-
mes de sa mere, il le fera
oster de la chaisne, il empes-
chera qu'on ne l'expose aux
bestes sauvages. Il ne des-
daignera pas de faire enter-
rer le corps des plus crimi-
nels; mais il fera toutes ces
choses avec vn esprit tran-
quille, & sans changer de vi-
sage & de contenance. Le
sage ne sera donc pas pitoyab-
le, & ne sera point touché
de compassion, mais il ne
laissera pas de courir au se-
cours de ceux qui en ont be-
soin; & comme il est né pour
l'utilité commune, & qu'il

est luy-mesme vn bien public, il se partagera, pour ainsi dire, entre tous les hommes, & taschera de se rendre utile à tout le monde. Il estendra ses bontez mesme sur les miserables qui seroient dignes de blasme & de chastiment, mais il assistera plus volontiers les innocens affligez, & qui sont persecutez par quelque puissante calamité. Il s'opposera aux infortunes d'autruy toutes les fois qu'il en aura la puissance. Car en quelle occasion se seruiroit-il plustost ou de ses biens, ou de son pouuoir, qu'à restablir les choses qu'un mal heur auroit ren-

versées. Il ne destournera
ny son esprit, ny ses yeux,
d'vn mendiant mal vestu &
deschiré, qui soustiendra
auec vn baston son corps
abattu de pauureté & de mi-
sere. Enfin il sera secourable
à tous ceux qui le merite-
ront; & à l'exēple des Dieux
il regardera fauorablement
tous les affligez & les mal-
heureux. La compassiō, com-
me proche voisine de la mi-
sere, en prend & en attire
à soy quelque chose. Ainsi
vous iugez que les yeux sont
foibles, qui deuiennent ma-
lades en voyant des yeux
malades; & ie tiens que c'est
plustost vne maladie qu'vne

veritable gayeté, que de rire
toujours avec ceux qui rient,
& de bailler toutes les fois
que l'on void bailler les au-
tres. La pitié est le vice des
esprits trop indulgens aux
miseres ; & si quelqu'un l'e-
xige du sage, il ne s'en faut
gueres qu'il n'en exige des
lamentations & des larmes,
toutes les fois qu'il verra des
enterremens. Disons main-
tenant pourquoy il ne par-
donnera point ; mais demeu-
rons premierement d'ac-
cord de ce que c'est que
pardon , afin que nous ap-
prenions que le sage n'en
doit point donner. Le par-
don est la remission de la

peine qu'on a meritée ; Et ceux qui sont de ce sentiment apportent vne infinité de raisons pour faire comprendre que le sage ne doit point donner de remission.

Mais pour en dire mon ad- Chap.
uis en peu de paroles, com- VII.
me s'agissant icy d'une autre chose, on ne pardonne qu'à celuy qui doit estre chastié. Or le sage ne fait rien qu'il ne doive faire, & n'oublie rien de ce qu'il doit faire ; C'est pourquoy il ne remet point la peine qu'il doit imposer, mais il vous donne par vne plus belle voye, ce que vous voudriez obtenir par vn pardon. Il vous supporte, il

vous conseille, il vous corrige, il fait la mesme chose que s'il pardonnoit, & toutesfois il ne pardonne point, car s'il pardonnoit il donneroit vn tesmoignage qu'il auroit oublié quelque chose de ce qui estoit de son deuoir, Il se contentera de faire des reprimendes à quelques vns, sans leur imposer aucune peine, considerant qu'ils sont en vn âge où ils se peuvent corriger. Il en fauera quelques vns qui seront soupçonnez de quelque crime, parce qu'ils aurōt esté trompez, ou que le vice leur aura fait cōmettre cette faute. Il renuoyera ses ennemis avec

la liberté & la vie, & quelquesfois avec des louanges, s'ils ont pris les armes pour des causes legitimes & glorieuses, cōme pour maintenir leur foy, pour conseruer des alliances, pour defendre leur liberté. Toutes ces choses sont des ouurages non pas du pardon, mais de la clemence. La clemence agit librement, elle n'a point de formules qui la contraignēt, elle iuge suiuant l'equité, & comme elle le trouue le plus à propos. Il luy est permis d'absoudre, & d'estimer toutes choses cōme il luy plaist. Elle ne fait rien, comme si c'estoit contre la iustice, &

contre le deuoir, mais comme la chose la plus iuste que l'on puisse faire. Mais pardonner, c'est ne punir point ce qu'on iuge digne d'estre puny; & le pardon est la remission de la peine que l'on auoit meritée. Enfin la clémence y procede d'une autre façon, elle prononce que ceux qu'elle renuoye impunis ne deuoient point souffrir de peine; & par consequent elle est plus noble & plus magnifique que le pardon. Au reste, ie croy que nous ne sommes en dispute que du mot, & que nous sommes d'accord de la chose. Le sage remettra beaucoup de

fautes, il sauvera beaucoup de monde de qui l'ame n'est pas bien saine, mais que l'on peut pourtant guerir. Il imitera les bons lardiniers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres de belle venue, mais qui ont soin aussi de ceux qui ne sont pas fort bien faits, & leur donnent des perches pour les redresser. Ils en eslaguent d'autres que la quantité des branches empescheroit de profiter. Ils en fument quelques-vns qui sont deuenus malades par le defaut de la terre où ils ont esté plantez. Ils donnent de l'air à quelques autres, en coupant ceux qui les incom-

168 *Senèque, de la Clemence.*

modent. Ainsi celuy qui est
parfaitement sage, prendra
garde de quelle façon il trait-
tera les esprits, & comment
il ramenera dans le bon che-
min ceux qui s'en seront es-
garez.

*Il manque beaucoup de chose
à ce discours.*

F I N.